

Une banlieue ouvrière : l'agglomération suburbaine de Grand Yoff⁽¹⁾

par OLIVIER LAURENT.

INTRODUCTION.

« Que sera Dakar en l'an 2000 ? La capitale d'un Sénégal entré dans la civilisation industrielle et apportant sa contribution à la civilisation de l'Universel. Un centre pour le sous-groupe des pays riverains du fleuve Sénégal. Une Mégalopolis africaine, recevant des profondeurs continentales, des biens matériels et spirituels, les transformant et échangeant avec les autres biens et services des autres grands centres du monde, répandant ses savoirs faire, son savoir-vivre, sa sagesse à l'échelle de la planète. » (Léopold Sédar SENGHOR) ⁽²⁾.

Un tel avenir se prépare dès aujourd'hui. Et les tâches qu'il impose sont multiples et difficiles. Il faut déjà inscrire dans le paysage urbain la vocation de demain. Et il faut compter avec les hommes qui viennent chercher dans ce creuset un nouveau visage qu'il ne peut pas toujours leur offrir aussi rapidement qu'ils l'auraient souhaité.

Dakar est une synthèse qui rassemble des éléments de l'héritage culturel d'hier et les dynamismes contraires de la civilisation industrielle. Le résultat c'est la ville d'aujourd'hui, telle qu'elle se dévoile à nos regards : centre industriel et touristique, village traditionnel, grouillant de vie et ancienne cité coloniale noyée dans la verdure et le silence. En s'élevant un peu au-dessus de cet ensemble

(1) Cet article est le résumé d'une thèse de maîtrise en géographie soutenue en novembre 1969 à la faculté des Lettres et Sciences humaines de Dakar.

(2) L. S. SENGHOR. — Préface du livre « Dakar en devenir », groupe d'études dakaroises, P. A., 1968.



PHOTO 1. — Vue aérienne de Grand Yoff.

apparemment hétéroclite on s'aperçoit qu'il comprend des zones bien définies où l'urbanisme a dicté sa loi : le Plateau, la Médina, la zone industrielle et le port, enfin le Grand Dakar avec les SICAP qui constitue l'extrême avancée de la ville vers le Nord.

Ensuite c'est la banlieue. Elle commence avec la route du Front de terre qui trace une frontière symbolique de la plage de Hann au Camp Leclercq. Elle se présente sous de multiples aspects et s'étend sur l'ensemble du Cap-Vert jusqu'à Rufisque et Bargny. Tantôt villages en mutation à cause de la ville toute proche, comme ceux de Ouakam, Ngor, Yoff, Cambérène, Hann et MBao... Tantôt, vastes agglomérations aux contours incertains à cause de leur croissance continue, comme Grand Yoff et Dagoudane-Pikine. Enfin chapelet linéaire qui s'allonge sans fin le long de la voie ferrée et de la route qui relie la capitale à Rufisque.

Sur ce vaste ensemble qui se transforme sans cesse se sont installés et s'installent chaque jour des hommes venus des campagnes environnantes et même des régions les plus reculées du Sénégal, quand ce ne sont pas des déguerpis que la ville rejette sur sa périphérie... Ce phénomène, propre à toutes les grandes villes, a cependant son originalité du fait qu'il se produit dans le cadre d'un pays en mutation économique et sociale et que d'autre part il est récent.

Cette étude n'a pas pour but de l'examiner dans sa totalité, mais elle voudrait s'arrêter sur un type particulier de banlieue : les agglomérations nouvelles. Notre choix s'est porté sur « Grand Yoff » dont nous voudrions établir pour ainsi dire la carte d'identité. Par-là même nous caractériserons l'un des types de croissance de la Mégalopolis sénégalaise et ses problèmes.

Grand Yoff se situe à la charnière de la ville et de ses extensions plus lointaines. Le long de l'autoroute, après avoir franchi le pont de Hann, en nous dirigeant vers Dagoudane Pikine apparaissent à notre gauche des toits et terrasses qui semblent sommeiller au fond d'une petite cuvette au-delà de la zone de captage des eaux. C'est l'agglomération de Grand Yoff. Première banlieue après le Grand Dakar, elle se trouve sur l'axe de croissance de la cité. En quinze ans elle a rempli l'espace libre entre la route du Front de terre, la vieille route des Niayes et la route de l'aéroport. A l'abri des regards, sans trop se soucier des risques du lendemain, elle a poussé de vigoureuses racines. Or la voici cernée de toutes parts. Au Nord, un vaste chantier veut la dérober aux yeux des voyageurs arrivant de l'aéroport : d'un côté une cité de HLM, de l'autre une cité « radieuse » à l'américaine (le lotissement « Buil-

ders » de la Patte d'oie). Au sud la SICAP (1) jouxte l'autre côté de la route.

Or les urbanistes prévoient qu'en 1980 Dakar atteindra 1 133 000 habitants. Pour absorber normalement cette population la ville devrait s'étendre sur les espaces libres compris entre la route du Front de terre et Pikine. Grand Yoff est situé au cœur de cette zone d'extension et apparaît comme une violente contradiction des principes ainsi énoncés par l'urbaniste : « Dans les zones encore vierges autour de la ville, mais que l'on sait devoir être occupées par celle-ci dans les vingt ans à venir, on doit prévoir la cité telle qu'elle s'inscrira dans l'époque : ce sera un urbanisme contemporain avec tout ce qu'il comporte pour l'organisation présente et future, telles que les autoroutes... les voies rapides entre quartiers... les zones vertes, une distribution rationnelle des écoles... et enfin une juste répartition des bâtiments d'intérêt général (2) ». Hélas, rien de tout cela n'a encore vu le jour. Et voilà notre problème posé. Pourquoi Grand Yoff existe-t-il ?

Dakar s'urbanise en rejetant sur sa périphérie ceux qu'elle ne peut absorber. Cette triste réalité a eu pour résultat la naissance de vastes agglomérations suburbaines, telles Pikine et Grand Yoff. La restructuration du tissu urbain signifie, pour les habitants des bidonvilles, des déguerpissements humiliants et répétés. Aussi, ceux qui le peuvent cherchent-ils à s'installer définitivement en achetant des terrains à bas prix dans la banlieue. Là, ils édifient un habitat à la mesure de leurs maigres revenus.

Grand Yoff est né dans ces conditions. Ensuite autour du noyau constitué par les premiers lotissements sont venus s'agréger au fil des années de nouveaux quartiers et, l'agglomération se transforma en pôle d'attraction pour les campagnards. Peu à peu l'on est passé sans y prendre garde du modeste village de banlieue à un vaste ensemble urbain cahotique. Là vivent ceux qui doivent se contenter d'une image défigurée de la Ville...

Que penser de ce processus de croissance ? N'est-il pas lourd de conflits à venir ? Au-delà même de l'avenir de cette agglomération, c'est donc le problème de l'urbanisation qui est posé ? Certes Grand Yoff représente un exemple des phases de la croissance urbaine et de l'urbanisation des hommes au Sénégal, mais sont-elles nécessaires ? Et quel sera l'avenir de cette « sous-ville » dont personne ne s'est préoccupé ?

(1) Société immobilière du Cap-Vert. Elle a réalisé de nombreux lotissements modernes.

(2) G. JOST. — L'urbanisme et l'avenir de la ville. Dakar en devenir, p. 53.

Au cours de cette étude nous voudrions à la fois décrire et expliquer le phénomène « Grand Yoff » et ainsi en faire apparaître les causes et les conséquences.

Nous évoquerons son histoire en soulignant les traits les plus saillants. Puis nous présenterons la population et ses activités à partir de résultats d'enquêtes. Enfin nous parlerons du milieu de vie, de ses équipements et de l'habitat.

En conclusion, nous verrons comment les désirs formulés par la population et les prévisions de l'urbanisme soulèvent de nombreux problèmes pour l'avenir.

Avant d'aborder ces différents points quelques mots encore sur la méthode utilisée pour la réalisation de ce travail. Grand Yoff ne livre pas facilement son secret. L'approche d'un tel milieu requiert un engagement de la part du chercheur. Il m'a fallu devenir membre de la communauté villageoise et entrer assez intimement dans sa vie pour pouvoir entreprendre cette étude. D'où son style. Nullement exhaustive, laissant dans l'ombre bien des questions importantes, elle a cherché à mettre en relief les faits marquants pour sensibiliser l'opinion sur le problème des banlieues dakaroises.

Les conditions d'étude furent particulièrement difficiles. En effet les sources d'informations étaient inexistantes. Le quartier n'a jamais fait l'objet d'un recensement ou d'un sondage. Les plans qui le figurent sont tous inexacts du fait de la transformation permanente des lieux. J'ai dû procéder par enquête, seul, et sans ressources. Les résultats que j'ai pu obtenir ont été critiqués le plus possible mais il serait hasardeux de leur accorder une trop grande portée.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE L'INSTALLATION ET PHYSIONOMIE ACTUELLE DE GRAND YOFF

A) LE SITE ET LA SITUATION FONCIÈRE.

1) Le site.

Grand Yoff se trouve dans le prolongement du Grand Dakar. C'est un ensemble composite, enfermé dans une sorte de triangle, orienté S-SO/N-NE, dont le sommet aurait été aplati. Il est déli-

mité au S-SO par la route du Front de terre, à l'Ouest, par l'ancienne route des Niayes qui sépare la zone habitée de la zone rurale léboue. Au N-NE, la limite est la route de l'aéroport de Yoff à la hauteur de la Patte-d'oie. Enfin à l'Est la « route de la Gendarmerie » qui longe les terrains de la zone de captage des eaux.

L'ensemble de l'agglomération fait une tache quelque peu insolite au milieu des champs de manioc, qui appartiennent aux pêcheurs de Yoff.



Photo 2. — Grand Yoff : vue générale prise à proximité de la Patte d'Oie.

Ce site présente de nombreux avantages. D'une part sa platitude, fort appréciable pour l'urbaniste. D'autre part, sa situation au carrefour des grands axes de circulation qui l'intègrent à la ville. Un seul inconvénient, quelques petits niayes qui s'emplissent d'eau pendant l'hivernage. Il eût été facile de les combler. Mais hélas, rien n'a été fait. Les travaux de terrassements ont été réduits au minimum par les lotisseurs. La « ville » est née sur les champs. Ce qui est catastrophique...

2) La situation foncière.

Propriété collective, puis individuelle des paysans du village de Yoff, notre terroir fut soumis à de multiples transactions. D'où une situation foncière fort embrouillée et marquée au coin par la spéculation. En 1953, deux habitants de Yoff village cédèrent leurs champs à l'entreprise FRÉTIER qui réalise alors le premier lotissement dans cette zone. Après cette première impulsion, le mouvement est donné. En s'appuyant sur les renseignements des

Domaines, on peut évaluer à 100 environ le nombre des titres fonciers actuels dans le périmètre circonscrit plus haut. Sur les 100 titres il y a 77 titres fonciers privés. Les 23 autres appartiennent à l'État sénégalais et au Domaine national. La prédominance des titres privés (42 titres sur 77 appartiennent à des Sénégalais et 11 à des sociétés immobilières ou à des entreprises) a influencé fortement le mode d'occupation des terrains. La plupart des opérations foncières ont été réalisées avant la promulgation du second Plan directeur du Cap-Vert. Il s'en suit une contradiction évidente avec les principes édictés par celui-ci.

3) Superficie.

La superficie occupée par l'ensemble de ces terrains est quelque peu énigmatique. Tout d'abord les relevés topographiques sont inexacts et par conséquent les surfaces données pour chaque titre foncier le sont aussi. Par ailleurs, les différents documents consultés ne donnent pas tous la même liste de titres fonciers. Aussi la surface totale varie-t-elle d'un état de situation à l'autre.

En confrontant plusieurs données elle peut être approximativement évaluée à 138 hectares dont 91,26 seraient bâtis. Ce résultat nous servira de base pour des calculs ultérieurs.

B) L'INSTALLATION.

Jadis ces lieux portaient le nom de « Danka Niame ». Voulant rappeler l'origine de ces terrains qui appartenaient à des habitants de Yoff village, l'Association des premiers habitants obtint l'autorisation de désigner le nouveau quartier du nom de Grand Yoff. On le lui substitua donc à celui de « lotissement des Niayes ».

Selon toute probabilité, à l'origine du peuplement il y a eu le désir pour un certain nombre de ressortissants des bidonvilles de Baye Gaidé et de Nimjatt d'en finir avec les menaces de déguerpissement. Une association en participations fut créée sous la présidence de M. Y. FRÉTIER, entrepreneur qui venait d'acquérir des terrains près de la Patte d'oie et avait l'intention de les lotir. Elle prit le nom de « Lotissement des Niayes », la route des Niayes, seule voie d'accès, longeant la zone à bâtir.

En 1954, l'entrepreneur fit nettoyer les dunes par l'armée française. Mais il n'y eut pas réellement de travaux de viabilité. Surtout quand on connaît la mobilité d'un sol dunaire... Des lots comprenant en général 12 parcelles de 150 m² chacune furent mis en

vente. En 1955, il y avait déjà cinq à six maisons et de nombreuses parcelles vendues. Les prix montèrent et plusieurs différends semblent s'être élevés entre les adjudicataires et les promoteurs.

À l'aube de l'Indépendance, le quartier ressemble à un petit village, isolé au milieu des champs et relié à la ville par la vieille route des Niayes et l'autoroute. Il se résume presque essentiellement au lotissement FRÉTIER. Aucun équipement n'a été réalisé



PHOTO 3. — Le « vieux » lotissement des Niayes :
une rue bordée par les concessions familiales.

en dehors du quadrillage relativement correct des rues. Les habitants n'ont ni routes, ni électricité, ni bornes-fontaines, ni écoles pour leurs enfants. Ces années furent dures aux dires des premiers occupants. Il fallait peiner pour la moindre entreprise et personne ne s'intéressait à eux. Les querelles d'influence entre notables n'arrangeaient rien. La nuit les serpents et les moustiques ne laissaient guère de répit. Ce furent les temps héroïques...

Une seconde phase va débuter, à peu près en même temps que l'Indépendance. Elle marque un tournant dans l'histoire de l'agglomération.

Les axes de croissance et la situation en 1964 (cf. fig. 1).

Tandis que la partie nord restera sensiblement la même, à part quelques maisons qui se sont dressées à proximité de la route de l'aéroport pour former le quartier « Fass » et une accentuation de

l'occupation du sol, une série de nouveaux quartiers vont naître au Sud.

La jeune République installe la Garde présidentielle sur un terrain de l'État qui se trouve à l'angle de la route du Front de terre et de ce qui va devenir la route de la Gendarmerie. Une cité moderne est construite bien enclose dans ses murs. Elle enveloppe

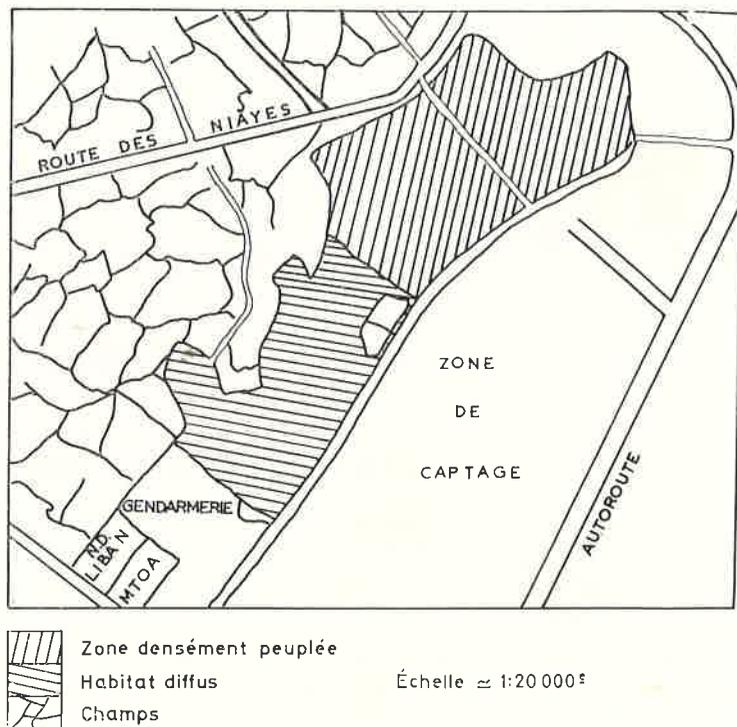


FIG. 1. — Grand Yoff en 1964.

les réalisations plus anciennes de la MTOA et de la Mission libanaise maronite. Une nouvelle voie d'accès est alors percée. Elle longe la zone de captage des eaux et va rejoindre le lotissement Frétier. Une bretelle transversale la relie à la vieille route des Niayes. C'est en bordure de ce nouvel axe que va s'opérer la croissance de l'agglomération.

Une série d'événements y contribue. D'une part la municipalité de Dakar libère de nombreux terrains occupés par des « irréguliers » pour des réalisations d'intérêt public. D'autre part, plu-

sieurs entreprises et sociétés immobilières organisent de nouveaux lotissements. En 1961, on installe à Grand Yoff une partie des déguerpis de Baye Gaidé, déplacés pour la réalisation des HLM de Ouagou Niayes. Ils créent le sous-quartier « Darourahmane » qu'on appelle encore parfois « Baye Gaidé ». Ce nouvel ensemble vient s'accoler aux anciens. Mais il est encore moins bien structuré. De nombreuses baraques y ont été reconstruites. En 1964 arrivent les déguerpis du quartier N'Dondy. Le terrain qu'ils occupaient, immatriculé au nom de l'État, reçoit le lycée J.-F. KENNEDY. La SOBOA, par ailleurs réalise un lotissement pour ses ouvriers au-dessus du sous-quartier Darourahmane. Bien délimité, il impressionne par sa pauvreté.

Dans le même temps la Société d'assurance l'Urbaine-la Seine, réalise le lotissement « Léona ». Le quadrillage des lots est tracé, mais les occupants ne sont pas encore très nombreux. L'ensemble constitue un triangle qui prend appui sur la cité des gendarmes et la nouvelle route. Les habitants ne sont pas des déguerpis, aussi les constructions sont-elles plus cossues. Un conglomérat d'éléments disparates, s'est donc ainsi constitué.

Pendant ce même temps le « vieux » Grand Yoff vient de bénéficier à force de luttes d'une électrification sommaire, de trois bornes-fontaines, d'un petit marché et d'une poste roulante. Il fait figure de nanti à côté de ses voisins. Léona va également recevoir l'eau et l'électricité.

Ainsi, en l'espace de quatre ans l'agglomération a plus que doublé. Si la moitié des terrains de la zone ont conservé leur vocation rurale, il n'en reste pas moins qu'ils sont condamnés à court terme. La rapidité de la croissance est telle qu'aujourd'hui, il n'en existe presque plus. Un tel rythme est à retenir comme un fait marquant et inquiétant pour l'urbaniste.

La dernière phase de croissance, de 1964 à nos jours va nous permettre de dépeindre la physionomie actuelle de Grand Yoff.

Le paysage Grand Yoffois.

Depuis 1964, la conquête des terrains restés libres s'est encore accélérée. Et dans des conditions déplorables. De nouveaux lotissements sont nés. Les déguerpis de Fith Mith sont arrivés à la suite de la percée des Allées du Centenaire. Ainsi naquirent les sous-quartiers de Maka, Bagdad et Khar Yalla. Dans les intervalles — souvent des terrains non immatriculés — une occupation totalement anarchique s'est produite et se poursuit sous nos yeux.

Devant cette mosaïque qui ressemble à un manteau d'Arlequin dont toutes les pièces n'auraient pas été cousues en même temps, il faut essayer d'y voir clair. Pour cela, nous distinguerons les lotissements « réguliers » qui constituent la trame de l'ensemble et les implantations incontrôlées qui viennent « boucher les trous ».

De la route du Front de terre à la route de Yoff village il y a en ligne droite un peu plus de 2 km. L'allure générale du paysage appelle davantage la comparaison avec une bourgade de brousse qu'avec une banlieue de type européen. L'horizontalité l'emporte de beaucoup sur la verticalité. Seuls les poteaux électriques dans les quartiers qui en sont pourvus trouent le ciel. On ressent une impression d'écrasement et d'austérité. Les routes de sables et les dunes voisines font penser à une oasis. Seuls quelques îlots de verdure apaisent le regard. Les maisons sont basses et sans étages. La variété des styles et des matériaux ne suffit pas à modifier l'impression générale. Il faut entrer dans l'agglomération pour se rendre compte d'une très réelle diversité.

Trois ensembles se distinguent alors, ils doivent leur origine, soit aux événements qui ont marqué la naissance des quartiers, soit à leur situation.

a) Nous parlerons d'abord du « vieux Grand Yoff ». Il a déjà quinze ans d'histoire et ses habitants se considèrent, non sans raisons, comme les vrais grand-yoffois. C'est sans nul doute le moins mal équipé, bien qu'il soit très desservi par l'état lamentable du réseau routier. C'est également le plus éloigné de la zone des SICAP et des Castors de Derklé. Aussi une vie propre s'est-elle réellement constituée. Le quartier a ses mosquées, son église, son réseau de bornes-fontaines et d'électricité, une poste mobile, une école publique, un marché et de nombreuses boutiques. L'allure générale laisse une impression de relative propreté (grâce au sable) et de tranquillité. Les concessions familiales sont bien alignées le long des rues, et chacun, peu à peu, réalise les aménagements qu'un maigre salaire lui permet. La densité d'occupation est assez élevée ; 270 hab./hectare en moyenne.

b) Ensuite nous entrons dans une seconde zone qui comprend les quartiers Maka, Darourahmane, La Gazelle et Léona. Ils sont délimités par la route de l'école primaire, au Nord et, au Sud, par une transversale qui viendrait rejoindre l'angle nord-ouest de la cité des gendarmes.

Beaucoup moins homogène, tant par sa population composée

de groupes bien distincts : ouvriers de la SOBOA, déguerpis, retraités et petits fonctionnaires plus aisés, que par sa structure, elle est à mi-chemin entre l'ordonnance relative du « lotissement des Niayes » et l'anarchie de la troisième zone. Le sous-quartier qui est le mieux équipé est celui qui prolonge la cité de la gendarmerie. Lui aussi jouit de bornes-fontaines et de l'électricité. Les rues y sont bien tracées et l'accès facile. A mi-chemin de Derklé et du « vieux Grand Yoff », il n'offre pas le même caractère d'autonomie.



PHOTO 4. — Les nouvelles extensions : artère principale.
Les équipements collectifs sont inexistantes.

Quant à Darourahmane, Maka et au quartier « Gazelle », ils apparaissent comme des laissés pour compte. Plus juxtaposés qu'en continuité, ils sont moins nettement structurés. Le paysage se rapproche de celui des bidonvilles. Les concessions y ont plus qu'ailleurs conservé l'empreinte villageoise. De nombreux espaces sont inoccupés : tel le terrain de la SODAGA qui sert d'arènes de luttes et de « zone artisanale ». Par endroits on trouve des îlots aux formes indécises qui se sont intercalés entre les lotissements réguliers. Une grande artère parallèle à la route des Niayes traverse cet ensemble à partir du lotissement SOBOA. Elle s'interrompt au contact avec la zone irrégulière qui lui oppose l'anarchie de ses implantations. Ici les équipements collectifs sont inexistantes et la population dépend des autres quartiers.

e) Poursuivant notre marche vers le Sud, nous atteignons la troisième zone constituée par les sous-quartiers de Bagdad, Khar Yalla, et Grand Yoff III. C'est la plus proche de l'ensemble SICAP Castors. Elle tourne assez franchement le dos au reste de l'agglomération, et n'entretient pas tellement de relations avec elle. Beaucoup plus récente, elle est moins densément peuplée que les précédentes. On ne se croirait plus dans Grand Yoff. Sous les yeux du spectateur se déploie un vaste chantier aux contours indécis, surgi du milieu des champs, encore cultivés par endroits pendant l'hivernage. Les tas de briques sont un des éléments majeurs du paysage. La plupart des terrains non immatriculés de la zone sont occupés. Seule l'emprise réservée à la SICAP est restée indemne. Les maisons, belles et grandes, rarement encloses se dressent de toutes parts sans aucun ordre. Un labyrinthe de sentiers plus ou moins larges irrigue ce corps quelque peu monstrueux. On ne sait s'il faut admirer la variété des styles architecturaux ou se lamenter devant cette désolante négation de la ville.

Voilà Grand Yoff. Nous ne sommes plus dans un bidonville mais hélas nous sommes loin de la ville. Et ce, non pas tant par la faute des habitants que par celle des sociétés de lotissement qui ont sacrifié la population à leurs intérêts...

Combien sont-ils ceux qui vivent ici dans l'espoir de devenir un jour des citadins à « part entière » ?

Densités et population.

L'estimation que nous faisons repose sur des bases branlantes, mais les renseignements qui auraient pu nous aider se sont avérés contestables et nos moyens fort limités. Rappelons-nous qu'aucun recensement ou sondage n'a été effectué depuis la naissance de l'agglomération.

Ayant pu déterminer par des mesures sur la photo aérienne d'octobre 1968 que la surface bâtie pouvait atteindre environ 91,26 hectares, j'y appliquais la densité moyenne de 270 hab./ha. que j'avais calculée en plusieurs endroits. J'obtins un chiffre de 25 416 habitants.

Pour contrôler ce résultat j'ai utilisé d'autres données. En 1967, la direction de l'Urbanisme avait dénombré dans Grand Yoff 1 423 maisons. Vu le rythme actuel de la construction, je pouvais avancer sans risque le chiffre d'environ 2 000 maisons en 1969. En multipliant ce chiffre par le nombre moyen de personnes constituant une famille, révélé par mon enquête, c'est-à-dire 12,7, on ob-

tient 25 400 personnes. Ce résultat confirme le précédent. Toutefois il serait hasardeux d'en faire un chiffre absolu étant donné les conditions d'études et les énormes fluctuations de la population.

Ce que nous retiendrons, c'est qu'en 15 ans, sans qu'on ait bien eu le temps de s'en rendre compte une agglomération de 25 000 habitants a surgi du milieu des champs.

Un tel phénomène montre bien la rapidité alarmante de la croissance urbaine dans le Cap-Vert.

CONCLUSION.

La naissance de Grand Yoff, corrélativement à celle de Pikine qui par bien des aspects lui ressemble, manifeste les tendances actuelles de la croissance de Dakar.

C'est d'abord le phénomène des banlieues. Plus du tiers de la population dakaroise vit en dehors de la ville proprement dite. Ainsi l'espace rural s'urbanise à un rythme accéléré. Les populations conscientes d'être chez elles, depuis l'Indépendance, appliquent souvent vis-à-vis du sol à devenir urbain les mêmes principes coutumiers que pour la terre cultivable. Chacun a droit à sa part. Cela est encore possible dans une périphérie urbaine fortement marquée par la vie rurale. Il y a donc un problème foncier lourd de conséquences. Ou bien les décisions promulguées par la Loi sur le Domaine national et par le Plan Directeur d'Urbanisme entrent dans les faits, et l'avenir de ces zones à vocation urbaine sera cohérent. Ou bien il est impossible d'endiguer le raz de marée, et la Ville se dégrade au fur et à mesure que l'on s'éloigne de son centre.

C'est ensuite le déploiement d'un style urbain particulier. Ces agglomérations répondent à un besoin. Elles manifestent un désir de création adaptée aux réalités contemporaines qui sont au carrefour de l'habitat rural traditionnel et de la cité moderne telle que les européens la conçoivent. Il faudrait d'ailleurs étudier les éléments de ce style et en tirer des leçons pour l'aménagement des zones futures.

C'est enfin l'apparition d'une corrélation entre le style du paysage urbain et les niveaux de vie. Grand Yoff répond à un besoin semblable à celui de l'ouvrier parisien qui a émergé du sous-prolétariat : être chez soi. Il en résulte des caractères propres : en particulier cet aspect de chantier permanent, car chaque jour, chaque semaine, chaque mois on édifie, transforme et embellit sa maison...

Après cette présentation d'ensemble nous allons consacrer les pages suivantes aux hommes et à leurs activités.

DEUXIÈME PARTIE

LES HOMMES ET LEURS ACTIVITÉS

REMARQUES PRÉALABLES.

Si Grand Yoff existe c'est, nous l'avons dit, qu'il répond aux exigences particulières d'une société en voie d'urbanisation. Il ne m'a pas été possible d'en faire une étude exhaustive, toutefois grâce à des enquêtes j'ai pu obtenir une série de réponses qui guideront ma recherche et souvent corroboreront des expériences vécues. C'est à partir d'elles que nous approcherons cette humanité en mutation. Il faut dire auparavant que l'étude d'une société qui est presque toujours sur le qui-vive parce qu'elle se sait plus ou moins clandestine offre des difficultés sérieuses. Je dois mes renseignements à une foule d'amis qui me savaient discret. Mes enquêtes concernaient les jeunes et un échantillon « empirique » de 93 familles. Je les ai complétées parfois par les données du fichier paroissial.

Signalons enfin que dans bien des cas les réponses sont masquées ou fausses. Une relecture s'impose constamment. Les interdits coutumiers, les préjugés, la peur de livrer un secret, ou de révéler une fraude constituent un frein réel à toute investigation objective. Par ailleurs la langue française de l'interprète trahit souvent le Wolof.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA POPULATION.

Une étude démographique approfondie n'était pas possible. J'ai donc choisi des renseignements en liaison avec l'ensemble de mon travail : origine ethnique, provenance, date d'installation au Grand Yoff, structure familiale, religion.

L'échantillon de 93 familles qui me sert de base contient 61 familles musulmanes, 31 familles catholiques et une famille animiste. Ce rapport n'est en rien proportionnel, il résulte du mode de constitution de l'échantillon.

LES ETHNIES.

La population de Grand Yoff rassemble en son sein toutes les ethnies sénégalaises et quelques ethnies africaines non sénégalaises. Sans pouvoir dire les pourcentages qu'elles représentent dans la population totale de l'agglomération, nous n'exagérons pas en soulignant la prépondérance des ethnies du Fleuve (Peuls et Toucouleurs) et de Casamance. En effet une forte colonie de Mandjaque (dont bon nombre sont venus de Guinée (Bissao) réside à Grand Yoff. Les relations inter-ethniques ne sont pas très approfondies. La préférence sera toujours donnée aux compatriotes sur les voisins immédiats.

ORIGINE ET INSTALLATION.

L'urbanisation des hommes se fait rarement par un passage sans transitions de la vie campagnarde à la vie trépidante de la capitale. Dans de nombreux cas, il faut parler d'étapes. Les réponses données partagent les familles en deux groupes. Le premier, de 37 a fait escale dans une autre ville avant son arrivée à Dakar. Le second 46/90, affirme venir directement du village. Ce sont les régions de Thiès et de Casamance, puis celle du Fleuve qui alimentent le plus l'agglomération : 20/80 pour Thiès ; 19 pour la Casamance ; 16 pour le Fleuve.

Si du village à Dakar il y a souvent des étapes, de Dakar à Grand Yoff il en existe aussi. La plupart des familles recensées ont habité un autre quartier de la capitale avant de venir s'installer à Grand Yoff. Mais les écarts de temps entre l'arrivée dans la capitale et l'installation dans cette banlieue varient suivant les cas. Nous pouvons mettre les résultats en corrélation avec les statistiques générales de la Ville. La croissance de Dakar s'est fortement accélérée après la Seconde guerre mondiale. L'échantillon à sa manière nous en fournit un exemple (cf. fig. 2).

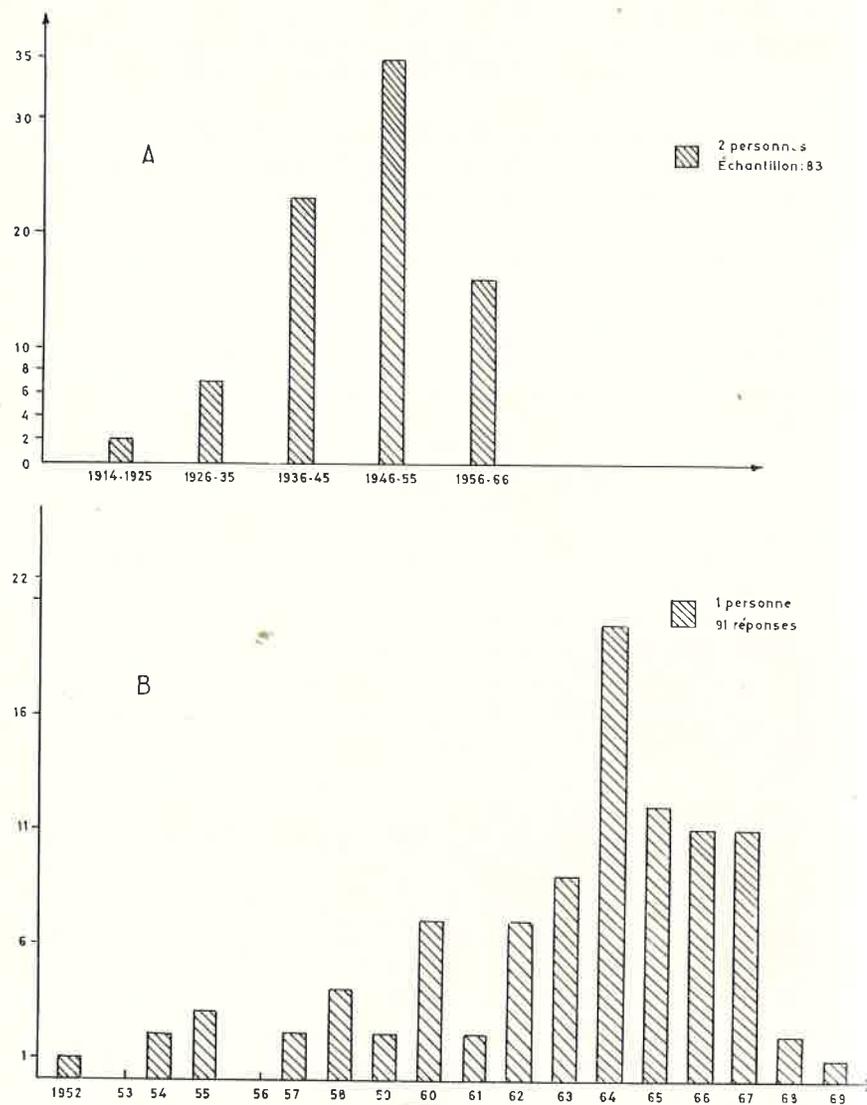


Fig. 2. — a) Date d'arrivée à Dakar; b) date d'installation à Grand Yoff.

LA FAMILLE.

Grand Yoff se présente comme une zone test pour l'évolution des structures familiales. L'enquête n'était pas directement orientée dans ce sens, toutefois elle renseigne suffisamment pour tenter d'esquisser à grands traits la situation.

a) Situation matrimoniale.

Monogames : 59/87, dont 29 catholiques ; Polygames : 28/87, dont 21 bigames ; Veuves : 3 ; Nuls : 3.

La monogamie est prépondérante, même chez les musulmans. Seuls 7 hommes ont plus de deux épouses. On peut penser que la structure matrimoniale est en rapport avec le niveau de vie très modeste de la population, tout en ayant conservé quelques traits de la société paysanne.

b) Les ménages.

Quelle est la structure des ménages au Grand Yoff ? L'enquête laisse apparaître quelques familles « conjugales » (chrétiens) et surtout des familles « étendues ». En effet, si nous calculons le nombre moyen de personnes par familles, nous obtenons 12,7 et 11,3 en y retranchant les gens considérés comme locataires et saisonniers.

Les ménages sont élargis du fait que chacun d'entre eux constitue un pôle d'attraction pour les parents restés à la campagne. « Les personnes qui vivent en leur sein et sont prises en charge par eux, sont généralement des parents ; ascendants des époux ou collatéraux, oncles, tantes, frères, sœurs. Ce sont soit des gens âgés ou sans ressources, soit des jeunes qui continuent leurs études ou qui restent simplement dans le ménage jusqu'à leur mariage, parce que leurs propres parents sont décédés, vivent en milieu rural, ou ont des médiocres conditions d'existence » (1). La solidarité familiale est partout respectée soulignant la permanence des habitudes villageoises.

c) Les enfants (cf. fig. 3 : nombre d'enfants par famille).

Nous avons pour l'échantillon 458 enfants, nés et vivants dans les ménages considérés. Il faut y ajouter les 178 cousins et cousines, neveux et nièces qui vivent avec les ménages. Ce qui élève la population enfantine à 636 personnes. Mais pour l'instant nous ne considérons que les enfants nés des ménages.

Le nombre moyen d'enfants par femme est de 3,52. Le nombre des mères s'élevant à 130, vu les ménages polygames. Il faut noter qu'un certain nombre de ménages sont jeunes et que nous n'avons

(1) A. B. Diop. — L'organisation de la famille africaine. Dakar en devenir, p. 306. Bulletin de l'IFAN, t. XXXII, série B.

retenu que les enfants vivants. Par ailleurs le décompte des enfants étant considéré par beaucoup comme une action nuisible, les résultats obtenus sont sujets à caution. Toutefois, on peut estimer à 5 le chiffre moyen d'enfants par ménage.

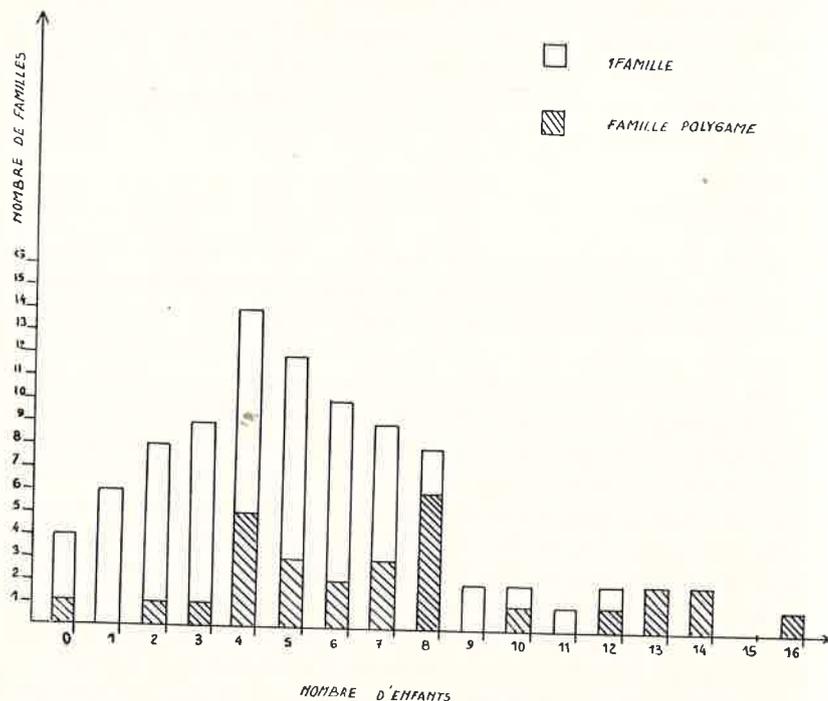


FIG. 3. — Nombre d'enfants par famille.

Ces enfants sont dans l'ensemble assez jeunes. Il n'y a pas beaucoup d'adolescents.

LES RÉSIDENTS ET LES CHARGES FAMILIALES.

Il faut distinguer trois groupes de résidents constituant la communauté de vie. D'abord les ménages et leurs parents ; ensuite, les saisonniers qui peuvent également être des parents ; enfin les locataires. Le premier groupe est de loin le plus nombreux puisqu'il totalise dans l'échantillon de l'enquête 1 014 personnes. Les saisonniers viennent ensuite : 127. Enfin les locataires peu nom-

breux : 42. Ces deux derniers chiffres sont peu sûrs, du fait que le dénombrement des saisonniers et des locataires par le chef de famille est souvent très aléatoire. Nombreux sont ceux qui déclarent recevoir des saisonniers mais qui ne peuvent en indiquer le nombre. C'est le cas de 12 des 50 familles sur 93 qui en accueillent pendant l'année. Quant à celles qui hébergent des locataires, elles sont peu nombreuses : 17/93 ; certaines d'entre elles logent également des saisonniers. Ces chiffres confirment « l'étendue » des familles. Cependant tous les résidents ne sont pas à la charge du chef de famille. En moyenne chaque famille aurait à charge réelle 7 personnes sur les douze qui la constitue. C'est déjà beaucoup étant donné les salaires, comme nous le verrons plus loin ; signalons enfin que 28 chefs de famille ont plus de 7 personnes à charge, et que 34, en ont au moins 6. Ces écarts pour les derniers sont le plus souvent dûs à la jeunesse du ménage.

LES RELIGIONS.

Nous ne ferons qu'évoquer cette question. En effet si les renseignements sont importants pour la communauté catholique, ils sont très déficients pour la communauté musulmane.

Cette dernière comprend environ 94 % de la population répartie entre les deux confréries Tidjane et Mourides. Les chrétiens atteignent 4,5 % soit 1 465 personnes, catéchumènes inclus. On peut considérer le 0,5 % restant comme animiste. La répartition ethnique renseigne sur le visage de la communauté. En effet les Mandjaque arrivent en tête avec 59,3 %. Ils sont suivis par les Sérér : 21,3 %. Puis par les Diola et les Mancagne, respectivement : 5,4 et 5,2 %. Le restant comprend diverses ethnies dont 4,4 % d'Africains non Sénégalais.

La communauté catholique présente donc des caractères propres. Elle rassemble surtout des hommes venus assez récemment de la campagne et qui n'ont pas beaucoup de points communs avec les ethnies du Nord Sénégal. Elle possède un centre paroissial qu'elle a en partie réalisé de ses propres mains, rattaché à la paroisse des Martyrs de l'Ouganda.

LE PHÉNOMÈNE MANDJACQUE.

Pour terminer ces remarques d'ensemble il nous faut évoquer un phénomène typiquement grand yoffois : l'importance de la communauté mandjaque. Une tradition d'itinérance semble favo-

riser l'arrivée de ressortissants de cette ethnie en territoire sénégalais. Déjà installés depuis plusieurs décades dans quelques villages frontaliers de la Casamance, ils viennent vraisemblablement des provinces intérieures de la Guinée Bissao. Il est difficile d'apprécier les raisons de cet exode. Le fait est qu'une bonne partie ne séjourne en Casamance que le temps d'amasser un petit pécule qui leur permettra de gagner la ville. Là, ils s'installent d'abord dans les bidonvilles, puis, après avoir acquis suffisamment de Wolof et de Français pour exercer un emploi, ils s'embauchent comme cuisiniers, peintres ou tailleurs. Ensuite, ils cherchent à entrer dans la marine marchande ou bien vont tenter leur chance en France.

A leur retour, ces travailleurs souvent nantis (pour ceux qui ont réussi) d'une somme coquette, achètent un terrain en banlieue et y construisent une maison en dur. Celle-ci servira de point de ralliement pour les nouveaux venus. Un tel processus explique la présence au Grand Yoff d'une importante communauté mandjaque. J'en ai recensé environ un millier. La structure de ce groupe accuse un fort pourcentage de jeunes non mariés et de nombreuses familles dont les maris sont absents, soit en France, soit embarqués sur quelque bateau. J'ai pu dénombrer 32 navigateurs et 26 travailleurs en France (1). Pendant l'absence de ces derniers les familles subsistent souvent comme elles peuvent.

Fortement individualistes et peu ouverts aux autres ethnies, légèrement clandestins et donc sur le qui-vive, ils occupent des îlots entiers dans certains quartiers de Grand Yoff, en particulier Djida et Léona.

LES ACTIVITÉS SOCIO-PROFESSIONNELLES.

L'échantillon de population masculine que nous avons pu étudier en regroupant plusieurs données comprend 354 personnes. Pour les activités féminines les données sont plus floues du fait que les ventes sur les marchés et d'autres tâches similaires ne sont pas considérées par les femmes comme un travail et parce que peu de femmes exercent effectivement un emploi. Nous parlerons également des jeunes en essayant de distinguer les activités enfantines et celles des adolescents. Ces derniers, s'ils travaillent, sont compris dans le chiffre des hommes actifs cité plus haut.

(1) Sur un échantillon de 220 familles.

Les activités masculines (cf. la figure sur les branches d'activités).

Sur les 354 personnes que nous pouvons considérer comme actives il y en a 283 qui déclarent avoir un emploi, soit 79,9 %. Les 71 autres ne sont pas à considérer pour autant en chômage. En effet, seules 16 personnes se sont déclarées en chômage. Nous ignorons la situation exacte des 55 autres, mais il y a de fortes raisons

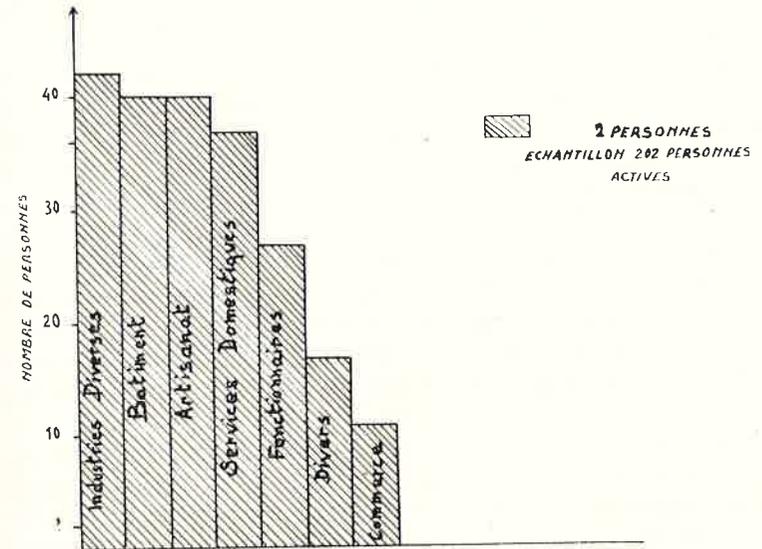


FIG. 4. — Branches d'activités.

de croire qu'un bon nombre d'entre elles sont sans travail. Ces résultats soulignent le nombre élevé de travailleurs. C'est un fait important pour comprendre l'existence de Grand Yoff.

Cependant ces personnes ne travaillent pas toutes au Sénégal. Il faut retrancher du nombre les 32 matelots Mandjaque et les 26 qui travaillent en France. Il y a donc 203 travailleurs qui pour la plupart se rendent chaque matin à Dakar.

Les branches d'activités font ressortir une forte prédominance des emplois manuels sur les emplois « intellectuels ». La répartition est la suivante :

Bâtiments	38/203
Autres industries	42/203

Services domestiques.....	35/203
Artisanat	38/203
Commerce.....	9/203
Divers	16/203
Fonctionnaires et bureaucrates..	25/203

Ainsi la plupart des travailleurs appartiennent à la classe ouvrière. Ils sont côtoyés par quelques petits fonctionnaires. Sans même évoquer les salaires nous voyons qu'il s'agit de gens modestes, à faible pouvoir d'achat, et qui constituent un groupe relativement homogène.

La plupart d'entre eux quittent Grand Yoff pour se rendre à leur lieu de travail, ce qui donne au quartier un léger caractère de banlieue dortoir. Ils ont d'assez nombreuses difficultés de transport vu l'absence d'une ligne d'autobus desservant le quartier et l'état lamentable des routes.

Cependant il faut signaler qu'un petit nombre d'hommes travaillent sur place. Il n'y a aucune entreprise dans l'agglomération mais son aspect de chantier permanent procure du travail à de nombreux artisans, en particulier aux maçons, mouléurs de briques, menuisiers et charpentiers. D'autres artisans assurent quelques besoins locaux, boulangers, tisserands, tailleurs, cordonniers, seruriers, photographes...

Que penser du chômage ? Il ne semble pas que parmi les propriétaires de parcelle il y avait beaucoup de chômeurs. Cependant, nous l'avons vu plus haut chaque famille héberge des parents démunis et des jeunes sans emploi. Ainsi autour d'une assise de travailleurs salariés viennent se greffer un certain nombre d'ayant droit inactifs qu'il est impensable d'abandonner.

Les activités féminines.

Dans son enquête sur les épouses des salariés thiéssois et dakarois, M. Pierre FOUGEYROLLAS (1) rapporte que 6 % des interrogées de Thiès et 3 % de ceux de Dakar, ont déclaré qu'elles avaient une activité professionnelle. Nous atteignons un pourcentage de 9 % pour Grand Yoff. Sur 393 femmes considérées, 36 déclarent avoir un emploi : 16 sur 36 sont ménagères, 4 commerçantes, 4 couturières, 3 sont ouvrières en usine, les autres ont des métiers divers. Ces activités, dans l'ensemble peu rémunératrices, équivalent aux métiers exercés par les maris.

Les femmes sont donc avant tout chargées de l'éducation des petits enfants et des tâches domestiques. Cependant un certain nombre d'entre elles complètent ce programme par quelques activités commerciales : vente aux marchés, vente de beignets devant leur maison...

Faut-il en conclure que les femmes de Grand Yoff participent moins que leurs maris à l'économie urbaine ? Je ne le pense pas. Toutefois, nul doute qu'elles contribuent pour une large part à donner au quartier son aspect de bourgade campagnarde.

LES JEUNES.

La jeunesse, comme partout ailleurs, est bien représentée au Grand Yoff. Cependant, vu l'âge moyen des ménages, il y a beaucoup plus de jeunes enfants que d'adolescents.

La plupart des enfants vont à l'école mais tous ne peuvent y aller dans le quartier car l'équipement scolaire est insuffisant. L'unique école primaire publique (875 élèves) et la petite école privée laïque (80 enfants) ne peuvent absorber l'ensemble des enfants d'âge scolaire. Selon les statistiques de l'école publique, les filles sont aussi nombreuses que les garçons. Après l'école primaire le taux de scolarisation baisse considérablement, ainsi que le révèle un sondage portant sur 80 garçons de 15 à 30 ans. Seulement 48,75 % sont encore scolarisés et il n'y en a que 6,25 % dans le second cycle du secondaire. Enfin 8,75 % apprennent un métier. Les autres sont chômeurs (cf. fig. 5).

Ici comme ailleurs les jeunes sont donc confrontés aux dures réalités de la sélection scolaire. Elle joue doublement à cause des faibles revenus de leurs parents et d'un environnement culturel en discordance avec celui qu'exige les programmes scolaires.

A côté du chômage se pose le problème des loisirs. Si les associations de danse et les clubs de foot-ball fonctionnent relativement bien, il faut dire toutefois que les loisirs des jeunes sont très sommaires et souvent beaucoup s'ennuient. Ils se considèrent frustrés par rapport à leurs camarades de Dakar-Ville qui profitent bien plus des cinémas et des dancing. Ceci d'ailleurs montre qu'en matière de loisirs valables pour les jeunes il n'existe pas grand chose. Ce qui est grave. Surtout quand on connaît la montée de la délinquance juvénile dans les quartiers populaires des grands centres africains.

Que conclure de cette trop rapide présentation ? Que nous assis-

(1) Modernisation des Hommes. L'exemple du Sénégal. Flammarion, 1967, p. 48-62.

tons au spectacle de la mutation d'une population rurale qui s'urbanise lentement. Ce n'est pas sans problèmes, nous l'avons dit et le dirons par la suite. Nous sommes ici au carrefour de la vie villageoise et de la vie citadine. Le rythme n'est pas un rythme urbain mais cependant l'exigence du pain à gagner crée une rupture avec

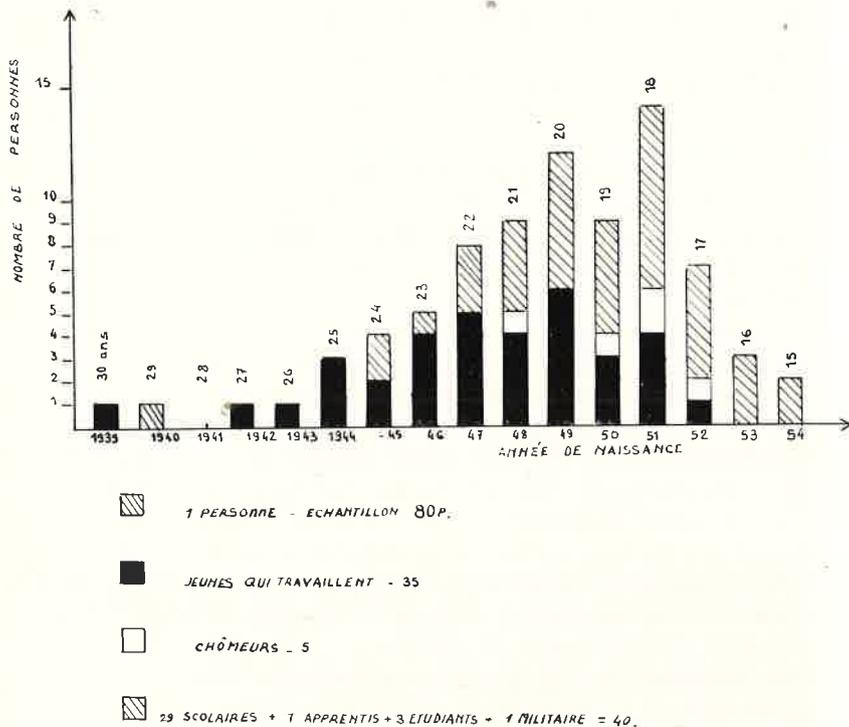


FIG. 5. — Enquête « jeunes »; diagramme des effectifs par âge et par profession.

une tranquillité tant désirée. Les hommes se sont soumis aux horaires des usines et des bureaux et pendant la journée Grand Yoff devient le domaine des vieillards, des enfants et des femmes.

En étudiant maintenant l'habitat et les équipements nous serons alors convaincus qu'une banlieue ouvrière se constitue peu à peu sous nos yeux.

TROISIÈME PARTIE

LE MILIEU ET LES CONDITIONS DE VIE

Lorsque les premières maisons surgirent du milieu des champs, Grand Yoff n'était qu'un petit village à la périphérie de Dakar. Aujourd'hui, c'est une vaste agglomération. Née pour résoudre des problèmes, elle en a secrété de bien plus terribles tout au long de sa croissance. De ce milieu plein de paradoxes et de contrastes je voudrais dégager quelques traits marquants, en parlant tout d'abord des équipements collectifs, puis en évoquant l'habitat et les liens qui existent entre le paysage urbain et les hommes.

A. LES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS.

« Une ville n'est pas un certain nombre de maisons juxtaposées. Une ville suppose un site urbain assaini et aménagé, des infrastructures établies, des services publics organisés et un équipement commercial et social... (1) ». Hélas, pour de nombreuses raisons liées pour la plupart au contexte politico-économique passé et présent, bien des villes d'Afrique souffrent d'un manque d'équipements. Dakar qui grandit à un rythme effrayant n'est pas épargné, malgré tous les efforts accomplis. Une ville moderne suppose des contribuables fortunés qui puissent supporter le coût des équipements mis au service de tous. Malheureusement, le plus grand nombre des habitants de Dakar est constitué par une population de gagne-petit et les pouvoirs publics doivent suppléer en prenant les frais d'urbanisation à leur charge sans grand espoir de les voir partager. Par ailleurs, les sociétés qui dans le cas de Grand Yoff ont réalisé des lotissements, ont cherché à s'en tirer à bon compte en finançant le strict minimum exigé et encore pas toujours.

C'est ainsi que l'agglomération a été victime de nombreuses infractions dont certaines seront difficilement réparées. Le processus d'occupation des terrains n'a pas été non plus pour arranger les choses et nous le dirons, les disparités entre les quartiers sont nombreuses.

(1) J. DENIS. — Le phénomène urbain en Afrique centrale, p. 323, Bruxelles, 1958.

1) **Les infrastructures.**a) *Voierie.*

Grand Yoff est un lieu redoutable pour les véhicules. Il n'y a actuellement aucune voie d'accès réellement praticable. La vieille route des Niayes qui relie la route du Front de terre à la route de Yoff est dans un état lamentable. Quant à l'autre voie, la route de la gendarmerie elle est aussi fort cahoteuse. Les eaux usées et le trop-plein des fontaines y creusent des chenaux meurtriers. Quant aux ordures elles encombrent, jusqu'à l'obstruer, la chaussée.

Les rues sont en sable et dans l'ensemble un peu moins mauvaises. Mais l'absence d'un plan d'ensemble pour le lotissement de la zone a entraîné un quadrillage assez fantaisiste, et lorsqu'on arrive dans les quartiers du Sud, il faut tâtonner pour trouver une issue.

Rappelons enfin que les terrains n'ont jamais été vraiment viabilisés et que la planitude est tout à fait relative. Ce n'est pas sans hypothéquer lourdement l'installation future d'un réseau comble. De nombreuses maisons devront être sacrifiées.

b) *Eau.*

Le réseau de distribution d'eau potable accuse de fortes disparités d'un quartier à l'autre. Il y a en tout 7 bornes-fontaines pour l'ensemble de l'agglomération. Soit, une borne pour 3 500 personnes. Les lotissements autorisés par la Direction de l'Urbanisme sont les seuls à jouir de ces points d'eau. Il y en a trois dans le vieux lotissement des Niayes et trois à Léona. La dernière se trouve sur le bord de la route du Front de terre. Les femmes doivent faire de longs trajets, dépassant souvent 500 m pour s'approvisionner en eau. D'après les experts de l'OMS, les habitants ne consommeraient en moyenne pas plus de 15 litres d'eau par jour et par personne. Fort peu de gens ont l'eau courante parce que le réseau des conduites est limité au strict minimum et que les frais d'aménagement sont trop élevés pour un particulier.

c) *Électricité.*

L'éclairage de l'agglomération est insuffisant quand il n'est pas nul. Le réseau électrique accuse les mêmes disparités que celui d'eau potable. C'est ainsi que les quartiers qui déjà manquaient d'eau manquent également de lumière. Seuls les lotissements de Niayes et Léona jouissent de quelques lampes qui diffusent un

maigre halo de lumière dans les rues. Les particuliers s'éclairent pour la plupart à l'aide de lampes à pétrole et de bougies.

d) *Les égouts ?...*

Le sable exerce une heureuse suppléance en matière d'évacuation des eaux usées ? Aucun égout dans toute la zone. Les rues et parfois les fosses creusées dans les concessions servent de déversoir. Les femmes jettent très facilement en pleine rue leurs eaux sales. Le soleil se charge d'anéantir les germes microbiens. Quant aux eaux de pluie, elles sont un fléau pour l'agglomération. En effet le ruissellement intense qui se produit sur les pentes des Mamelles et le plateau de Ouakam est collecté dans une série de cheneaux qui se déversent fâcheusement dans les petites niayes qui constituent le niveau de base du quartier. Ainsi lorsqu'il y a des pluies plus violentes certains îlots sont complètement inondés. De nombreux détritiques surnagent et l'eau présente toutes les caractéristiques d'un bouillon de culture nauséabond. Selon les dires des experts de l'OMS, les conditions économiques et sociales de la population ne permettent pas d'envisager un véritable réseau d'égouts.

2) **Les services publics.**

Grand Yoff fait partie du 4^e arrondissement du Cap-Vert. Ce dernier est une vaste zone qui comprend à la fois des villages comme Ouakam et Cambèrène et des agglomérations nouvelles comme la nôtre. La mairie se trouve au village de Yoff près de l'aéroport. Il n'y a donc sur place aucune administration, mis à part les délégués et chefs de quartier. La population dépend de la gendarmerie de Hann pour les démarches qui relèvent de sa compétence, de la mairie de Yoff pour d'autres, de Dakar pour d'autres encore. Situation peu confortable pour le citoyen, convenons-en.

Les seuls services existant sur place se réduisent à une Poste mobile et à une équipe d'éboueurs qui ramasse ce qu'elle peut des ordures deux ou trois fois par semaine.

Les équipements médico-sanitaires sont inexistants. Un seul édifice public pour 25 000 habitants !... Il n'y a pas de cabine téléphonique, ni d'ambulance en cas de nécessité.

Quant aux transports signalons qu'aucun service régulier de transport en commun ne dessert l'agglomération. Il faut, pour prendre le car RTS, se rendre soit sur la route de Yoff, soit sur

la route du Front de terre. Cela constitue un lourd handicap pour les travailleurs.

Si les « cars rapides » assurent quelques navettes il faut les attendre longtemps. Enfin, rares sont les taxis acceptant de mettre leur chassis à l'épreuve pour les grandes occasions. Les véhicules particuliers sont peu nombreux. Par contre les deux roues commencent à se répandre et avec eux de nombreux ateliers de mécaniciens bricoleurs.

Tant que le réseau routier ne sera pas meilleur il semble difficile de modifier la situation.

3) Les équipements commerciaux.

Dans l'ensemble le petit commerce est bien implanté. Rares sont les îlots qui ne possèdent pas leurs boutiques tenues soit par des Maures, soit par des nationaux. Cependant les quartiers les plus anciens en ont plus que les autres. J'ai recensé en tout 85 boutiques en dur, souvent construites à l'angle d'une maison. Il y en a certainement d'autres mais le repérage dans les quartiers du Sud reste très difficile vu l'anarchie des installations. Le Vieux Grand Yoff en possède 45 auxquelles il faut ajouter les échoppes installées chaque jour devant les maisons particulières et le seul marché existant. Ce dernier est tenu en grande partie par des femmes qui s'abritent du soleil et de la pluie sous des éventails branlants recouverts de vieilles tôles et de chiffons. La circulation y est très **malaisée mais l'atmosphère est fort pittoresque.**

Les artisans viennent compléter cet équipement commercial. Ils assurent les services indispensables à la vie quotidienne : **cordonniers, tailleurs, tisserands, barbiers, couteliers, menuisiers, charpentiers, maçons, peintres, photographes, forgerons...** Leur nombre n'est pas excessif mais ils suffisent aux besoins de la population.

4) Les équipements socio-culturels.

Il n'y a dans toute l'agglomération qu'une seule école publique qui reste très insuffisante vu le nombre élevé des enfants d'âge scolaire. A ces côtés subsistent quelques écoles privées laïques dont l'école Bernard-Palissy qui scolarise environ une centaine d'enfants. Par contre il y a au moins sept écoles coraniques bien réparties dans les quartiers.

En ce qui concerne les lieux de culte, chaque confrérie musulmane dispose d'un nombre important de mosquées ; 11 en tout. Rarement très grandes, elles quadrillent l'ensemble des quartiers

et permettent à tous les croyants de s'y rendre sans peine. Une grande mosquée, en dur, est en chantier depuis plusieurs années dans le quartier Missira.

Les chrétiens disposent d'une chapelle et d'une salle paroissiale dans le quartier Djida. Cette dernière sert de salle de réunion pour de multiples activités et groupes, étant donné qu'il n'y a pas d'autre local public dans toute la zone.

Les équipements culturels et sportifs sont inexistantes. Les seules réalisations culturelles existantes concernent les jeunes qui ont démarré un embryon de Foyer de Jeunes. Il s'abrite dans les locaux que lui prête la communauté chrétienne selon un protocole d'accord qui le rend accessible à tous.

Le bilan de cette enquête n'est pas très encourageant et le lecteur pourrait penser que l'agglomération présente toutes les caractéristiques du bidonville. Et pourtant non. En effet l'habitat individuel vient s'insérer en faux contre cette impression. Et c'est peut-être là le drame.

B) LES ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS : L'HABITAT.

Dans cette section je voudrais montrer que nous sommes en présence d'un habitat ouvrier à mi-chemin entre celui de la campagne et celui de la ville.

En 1967, la Direction de l'Urbanisme avait recensé 1 423 maisons. On peut sans risques avancer aujourd'hui le chiffre de 2 000. Or sur les 1 423 maisons recensées en 1967, 256 avaient alors obtenues le permis de construire... et nombreuses sont celles qui sont édifiées sur des titres de propriétés non reconnus par les Domaines. Nous mesurons l'ampleur des ventes illégales et les roueries des intermédiaires.

Compte tenu de cette remarque, sur les 93 chefs de famille que j'ai enquêté, 70 se sont déclarés propriétaires du terrain qu'ils habitent, 22 seulement seraient locataires. Enfin, 14 ont deux parcelles de 150 m².

L'organisation de l'habitat (1).

La plupart des parcelles présentent les mêmes caractéristiques d'occupation. Autour, une clôture en matériaux divers, moellons, tôles, bois, bidons, percée d'une entrée plus ou moins majes-

(1) Cf. pour plus de détails : Notes sur l'Habitat urbain, Nimjatt et Dagoudane-Pikine. ENEA, p. 25 et suiv.

tueuse suivant les cas. A l'intérieur, la maison qui occupe une partie de l'espace. Dans un coin, les douches et les WC quand il y en a. Dans l'autre, la cuisine et un appentis qui sert d'entrepôt. Parfois il y a deux maisons ou un bâtiment qui occupe trois côtés de la clôture. Au centre, il y a toujours une cour. Suivant les goûts et les habitudes, elle est plantée de quelques arbres.

Dans les quartiers régulièrement lotis, lorsque nous circulons dans les rues nous voyons les toits dépasser au-dessus des clôtures. Chaque maison est bien individualisée et l'intimité familiale, en principe, sauvegardée. Toutefois, les exceptions sont nombreuses. Le grand nombre de personnes à loger entraîne souvent la réduction de la surface de la cour qui cède la place à des baraques. Elles absorbent le trop plein du logement principal. Ou bien, c'est le cas des quartiers du Sud, il n'y a pas d'enclos autour des maisons.

Dans l'ensemble l'habitat est fortement influencé par les styles urbains. Mais chacun organise sa parcelle comme il l'entend, ce qui n'est pas toujours le cas de ceux qui habitent « en ville ».

Les divers types d'habitations.

La variété est de mise en ce qui concerne l'habitat. Cependant un classement peut se faire en distinguant les habitations en bois (baraques) et les habitations en dur (maisons).

Photos 5 à 7. — Les divers types d'habitat.



5. La « baraque » : une succession de chambres parfois occupées par des familles différentes.



6. Habitations en dur déployées autour d'une cour intérieure.



7. Dans les nouveaux quartiers. A la recherche d'un style ... Villa construite par un jeune Mandjaque. L'enclos familial a disparu.

L'enquête révèle la situation suivante : 41/92 chefs de famille logent dans une maison en dur, et 51 dans une baraque. Mais sur ces derniers 45 ont en chantier une maison en dur. Ce qui veut dire que la baraque, si elle existe, n'est pas la maison définitive. Chacun rêve un jour de pouvoir habiter une vraie maison.

L'équipement des maisons.

Toutes les maisons de Grand Yoff, ne possèdent pas le même confort. En effet ce dernier est déjà fortement relativisé par le

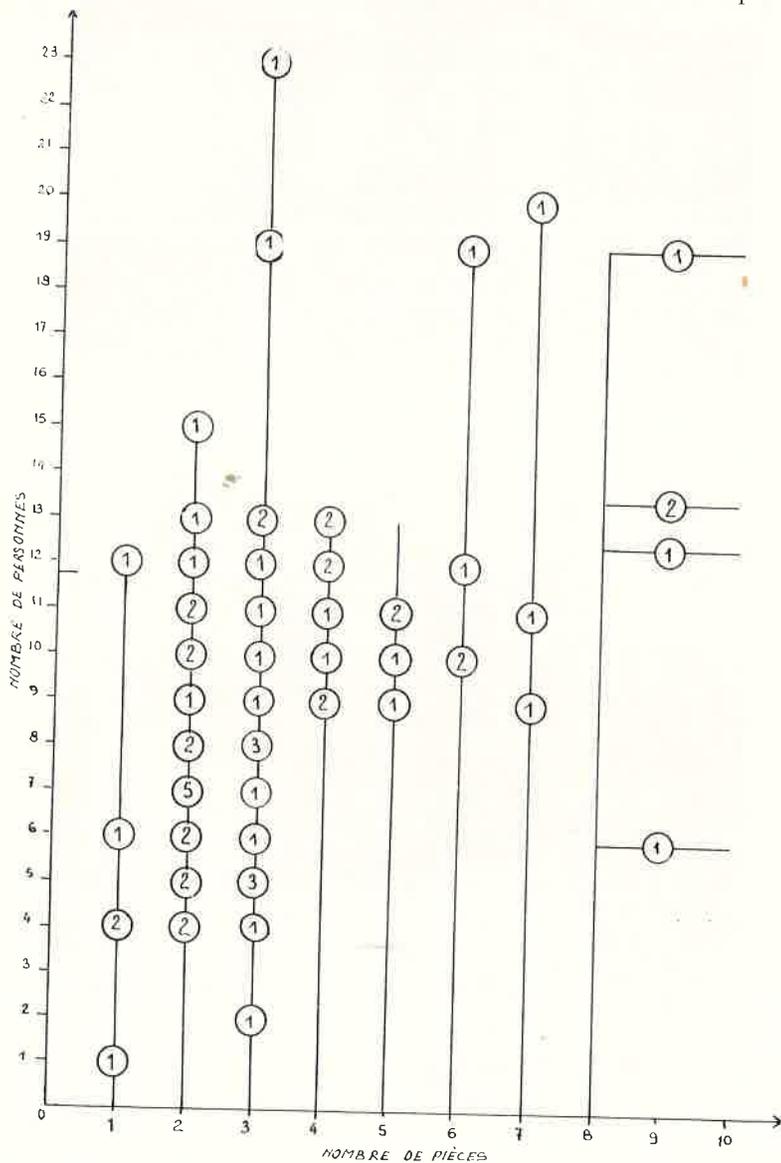


FIG. 6. — Densité d'occupation pour x pièces.
Le nombre de cas est indiqué à l'intérieur des cercles.

nombre de personnes qui occupent chaque pièce (cf. fig. n° 6). En moyenne pour les familles de l'échantillon il faut compter entre 3 et 4 occupants par pièce.

L'appréciation du confort repose sur des catégories à priori mais il fallait choisir. Nous avons demandé s'il y avait des WC, une douche, une cuisine, l'eau courante, un jardin et dans une autre question : des fauteuils, une armoire, un bahut, la radio, un frigidaire.

Voici les réponses :

WC	38/86	7 NR
Douches	31/88	5
Cuisine	32/85	
Eau courante	4/89	
Jardin	14/93	

Ainsi 38 % de la population considérée possèdent des WC, des douches et une cuisine. Mais ces équipements perdent de leur valeur du fait qu'ils ne sont pas alimentés en eau courante.

En ce qui concerne les autres éléments de confort les réponses sont les suivantes : radio : 68/93 ; réfrigérateur : 7/93 ; fauteuils : 39/93 ; bahut : 43/93 ; armoire : 31/93.

La quasi totalité des gens possèdent un minimum de literie, souvent l'élément constituant du mobilier familial. Dans l'ensemble donc l'équipement individuel est réduit au strict minimum. Quelques familles, moins nombreuses ou plus aisées, disposent d'un peu plus que la moyenne. Il ne nous reste plus maintenant qu'à aborder le problème des niveaux de vie.

C) L'HABITAT ET LES HOMMES : NIVEAU DE VIE ET CLASSES SOCIALES.

Si des hommes ont créé les formes d'habitat que nous avons décrites, c'est qu'elles répondaient à un besoin spécifique et à un genre de vie propre, dicté à la fois par la culture et les revenus.

Que savons-nous sur les revenus des Grand-Yoffois ? Peu de choses, sinon qu'ils sont faibles et difficiles à connaître. Sur les 93 chefs de famille qui ont répondu à l'enquête, 62 ont dit qu'ils avaient des revenus. Mais 8 d'entre eux n'en ont précisé ni la nature, ni le montant, 25 autres n'ont donné qu'un chiffre approximatif et seuls, 26, précisent davantage, sans être pour autant complets. Les revenus déclarés oscillent entre 5 000 et 50 000 F CFA.

30 chefs de famille touchent entre 10 000 et 20 000 F, 16 gagnent plus de 20 000 F. 1 sur 54 réponses exploitables perçoit un traitement supérieur à 50 000 F CFA. Enfin 7 ont moins de 10 000 F par mois. Ces salaires sont à corriger en fonction du nombre de personnes à charge. Or nous avons constaté que celui-ci augmentait avec le salaire. De 4 personnes pour la catégorie des moins de 10 000 F CFA, il passe à 8 pour la catégorie des « entre 10 000 et 20 000 F » et à 10 pour les « plus de 20 000 F ». Ce qui fait que le revenu mensuel, per capita est en moyenne générale de 2 265 F CFA.

Que pense les enquêtés de cette situation économique ? La plupart considèrent leurs revenus comme insuffisants (46/54 rép.). Les problèmes financiers tiennent donc une grande place dans les préoccupations familiales. Les Grand-Yoffois sont pauvres. Ils appartiennent au prolétariat urbain des villes sous-développées. Mais aux yeux de nombreux, ce sont déjà des nantis. En effet, les chômeurs des bidonvilles et les paysans les envient. Il n'y a certes pas de riches dans l'agglomération mais quelques familles plus aisées et débrouillardes, ou quelques retraités plus largement pensionnés. Cependant une distinction est à faire entre les propriétaires de leur parcelle et les locataires qui, eux, sont restés plus proches de la situation de l'homme des bidonvilles.

Ce qui me paraît important à retenir c'est que des hommes qui ne voulaient pas demeurer dans la fange des bidonvilles mais se hisser par leur travail à un autre degré, en apprenant la vie urbaine, se sont rassemblés à la périphérie de la ville et y ont réalisé un paysage urbain adapté à leurs revenus. Hélas ce fut fait dans les pires conditions et ce qui aurait pu être une heureuse solution s'avère présager un drame. Que va devenir Grand Yoff, c'est la question que nous nous poserons en conclusion ?

CONCLUSION : L'AVENIR DE GRAND YOFF

Au cours de mon enquête j'ai demandé aux chefs de famille s'ils étaient heureux d'habiter au Grand Yoff et pourquoi.

78/90 ont répondu : oui ; 4 oui mais, 8 non. Les raisons avancées sont surtout d'ordre psycho-social : tranquillité, bonnes relations, ambiance villageoise ; ensuite d'ordre économique : habiter sa maison, proximité du lieu de travail, terrain à bâtir bon marché...

De ces réponses nous pouvons conclure ceci :

Si de telles agglomérations se répandent à la périphérie de la ville c'est qu'elles répondent à de vrais besoins. La ville en effet est un monde agressif qui terrifie en même temps qu'il fascine. Les nouveaux venus veulent y tenter leur chance mais ne pas trop se laisser manger par elle. Installés à proximité de cette ruche bour-

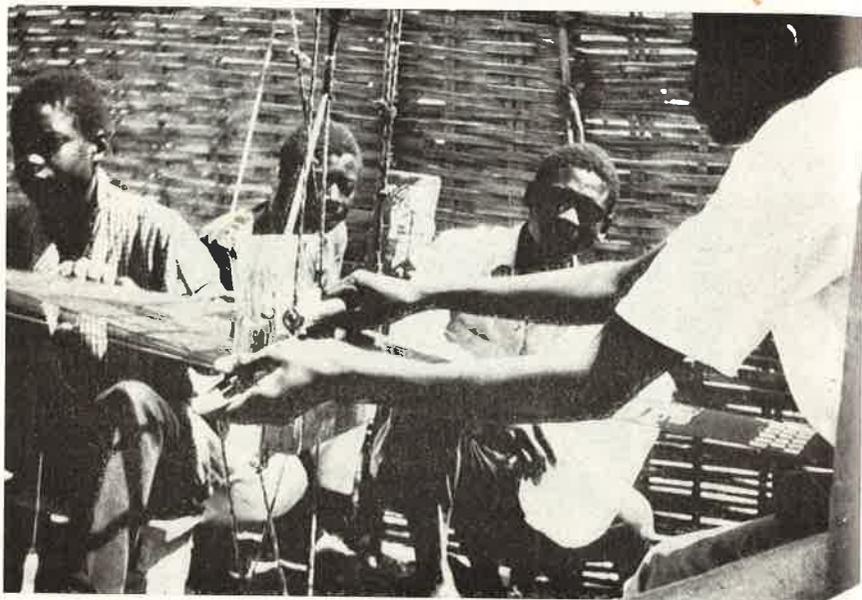


Puerto Rico. — Le Marché : pittoresque mais insalubre...

domante, ils cherchent une synthèse entre les modes de vie villageois et les conditions matérielles appréciables de la cité. L'importance accordée à la tranquillité montre bien que l'on demande à la ville du travail et les avantages qui en résultent, mais qu'en retour on veut aussi se mettre à l'abri de tous les tracassés de son

administration. Ainsi Grand Yoff joue le rôle d'un relais sur le chemin de la vie urbaine. Cette fonction est capitale et mérite l'attention des pouvoirs publics.

Grand Yoff remplit également une fonction de promotion humaine. Les populations ouvrières désireuses d'en finir avec les humiliations des déguerpissements répétés ont cherché à se regrouper dans des zones plus adaptées à leur niveau de vie et où elles pourraient acquérir aux yeux de tous un véritable droit de cité. A ce sujet, il serait utile d'analyser, dans le processus d'urbanisation des hommes le phénomène d'accession à la propriété individuelle. Devenir propriétaire c'est pour le déguerpis devenir un citadin à part entière.



PICTO 9. — Permanence de l'artisanat : jeunes tisserands mandjaques.

Enfin, Grand Yoff est lié à une culture. Si l'habitat et les activités sont urbaines, le genre de vie conserve une coloration paysanne avec ses palabres, ses tam-tams, ses luttes et surtout son rythme. Les hommes, s'ils se modernisent, ne sont pas en rupture avec le passé.

Mais la réalisation de Grand Yoff s'est faite dans l'anarchie et l'accumulation des erreurs conduit actuellement à un drame.

LES ÉLÉMENTS DU DRAME.

Un bilan s'impose pour mesurer l'ampleur des problèmes.

a) Le problème foncier et l'absence d'infrastructures.

La situation foncière est à l'origine de tous les autres problèmes. Nous avons signalé l'importance des titres fonciers privés dans cette zone. Il y a eu beaucoup de spéculation et les habitants en ont fait les frais. Les travaux de viabilité n'ont pas été réellement exécutés. Quant aux infrastructures elles sont pratiquement inexistantes : les habitations se dressent au milieu des champs. Aujourd'hui encore les directives de l'urbanisme ne sont pas respectées et l'anarchie s'accroît.

b) Les disparités d'équipement.

Le découpage en quartiers souvent antagonistes et le fait que seuls les lotissements des Niayes et de Léona soient autorisés, ont entraîné des disparités assez marquées dans les équipements collectifs. Une telle situation n'est pas faite pour donner aux populations l'esprit d'entreprise et de solidarité.

c) Grand Yoff dans le 4^e arrondissement.

J'ai évoqué les innombrables tracasseries infligées à la population du fait de l'organisation administrative. Le 4^e arrondissement du Cap Vert forme un ensemble composite et vaste. Les problèmes des villages Lébou de Yoff, Cambéréne, Ngor et Ouakam ne sont pas ceux des gens de Grand Yoff. Là, nous avons des villages au peuplement homogène, ici, nous avons une grosse agglomération de banlieue qui rassemble des hommes venus de partout. Or pour toute la circonscription il n'y a qu'une Mairie, à Yoff. C'est plus la Mairie du village que celle de l'arrondissement. Aussi il me semblerait souhaitable d'installer au moins une annexe administrative dans ce nouvel ensemble.

d) Les difficultés de l'éducation populaire.

Les animateurs urbains sont affrontés à une lourde tâche, et il faudrait en accroître le nombre pour faire face aux multiples besoins. Grand Yoff est un centre d'apprentissage de la vie urbaine.

Mais les maîtres sont absents. Et chacun se débrouille en essayant de copier les réussites mais aussi les erreurs du voisin. Or tous les jours les populations sont victimes de leur ignorance. On leur donne de fausses autorisations de construire. Les spéculateurs et les chefs de quartier leur font mille promesses qui se terminent toujours par une collecte de fonds... hélas perdus. Beaucoup ne veulent plus être des laissés-pour-compte, mais rares sont ceux qui comprennent que l'urbanisation ne va pas sans règles à observer. On ne peut être citoyen sans être citoyen. Cela s'apprend !

e) Les désirs de la population.

A tous ces éléments qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent au drame il faut ajouter la liste des souhaits — pour ne pas

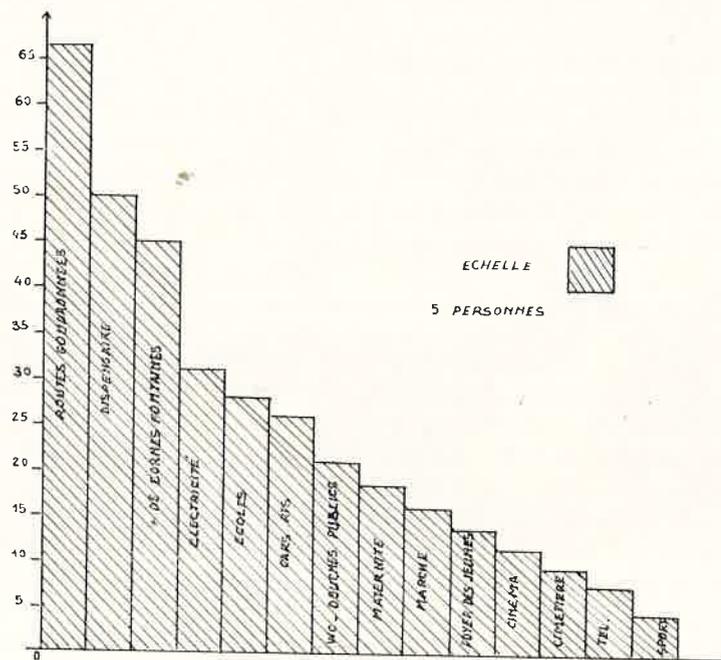


FIG. 7. — Réponses à la question :
que souhaitez-vous pour l'amélioration de votre quartier ?

dire revendications — de la population. Tout le monde veut des améliorations. Elles sont souvent promises, rarement réalisées (cf. fig. 7).

La population veut posséder les mêmes installations que les autres citoyens. Mais comment les réaliser si la règle commune se rapproche dangereusement de l'anarchie. Les rues, les égouts, l'eau ne peuvent être installés que si la loi d'urbanisme est respectée.

Ici, il faut souligner un conflit latent entre le souci de promotion individuelle et les exigences du bien commun. Ce souci de promotion transparaît nettement dans le désir d'avoir une habitation convenable. L'oubli du bien commun se constate dans l'occupation désordonnée du sol. Aujourd'hui les habitants réclament ce qu'ils considèrent comme un dû sans toujours bien se rendre compte que pour le réaliser il faudra peut-être détruire ce qu'ils ont de plus cher au monde : leur maison.

Ainsi de toute évidence nous savons que dans l'avenir, il faudra transformer Grand Yoff. Les hommes qui s'y sont installés, pensaient en avoir fini avec les ennuis. Des familles ont consenti à de lourds sacrifices pour sortir du bidonville et vivre enfin chez elles et en paix. Or les erreurs qui se multiplient ne présagent rien de bon pour l'avenir. Ou bien ce sera le bidonville dans dix ans, ou bien il faudra tout restructurer au prix de nombreuses destructions.

Les chantiers qui encerclent l'agglomération actuellement voudraient la dérober aux regards comme si elle était une fausse note qui rompt l'harmonie. Mais des fausses notes de ce genre il y en a de plus en plus à la périphérie de la ville, sans compter celles de la Médina et de Grand Dakar. Nous touchons du doigt ici le problème clé de la croissance urbaine en pays sous-développé. L'habitat spontané, vrai pirate des plans d'urbanisme se dresse en vaillant contestataire. Né d'une situation économique qui renforce les disparités entre la campagne et la ville, ébloui par le mirage de la vie moderne dans les grandes cités anonymes et nourri de tous les mythes que véhiculent les civilisations avancées du xx^e siècle, cet habitat met la ville en procès.

Que faire ? En 1980, Dakar aura dépassé le million d'habitants. Combien vivront dans des logements convenables ? Combien seront condamnés au bidonville ? Cela dépend de la croissance économique, de la sagesse d'un peuple, du renouveau de la vie rurale et enfin de la volonté de construire une cité humaine pour tous.